



SGT BREXIT

PROCÈS- VERBAL

28/05/20

CONVENORS	Patrick Van Cauwenberghe (MBZ) & Jeroen Sarrazyn (AGD&A)
SECRÉTAIRE	Jeroen Sarrazyn (AGD&A)
PRÉSENTS	<p>Alain Muyshond AGD&A Annie Vanherpe AGD&A Bart Engels AGD&A Benoit Willimes AGD&A Christophe Cambien AGD&A Diederik Bogaerts ICC (KPMG) Dimitri Serafimoff, Forward Belgium (Portmade) Dorothy Cardoen AGD&A Evelyne De Jonghe SPF Économie CSIPME Frank De Maeyer AGD&A Griet Mahieu AGD&A Jan Bayart (SPF Affaires étrangères) Jan Van Seghbroeck AFSCA Jan Van Wesemael Alfaport Jeroen Sarrazyn AGD&A Jim Styleman CRSNP (AEB) & Essenscia (STYROLUTION) Jo Lemaire AGD&A Joan Bremers Joelle Delvaux AGD&A Johnny Vantorre C.RO Ports Zeebrugge SA Kristin Van Kesteren-Stefan Autorité portuaire d'Anvers Kristof Vranckaert AGD&A Laurens Maes ARGB (Tabaknatie) Luc Lammertyn Fedustria (Sioen) Luc Verhaeghe AGD&A Marc Wouters Fédération pétrolière (Total) Michel Lequeu AGD&A Pieter Verhelst Boerenbond Rudi Lodewijks (AGD&A) Sophie Verberckmoes Vinum & Spiritus (Deloitte) Stephanie Dierick Autorité portuaire de Gand Tine Vandervelden (FEVIA) Vera Jansegers AGD&A Werner Rens AGD&A <i>Liste incomplète - meeting à distance</i></p>
EXCUSÉS	<i>Meeting à distance</i>

Point 1 de l'ordre du jour : Déroulement des négociations Brexit

Par Jan Bayart, SPF Affaires étrangères

Les positions du RU et de l'UE sont encore très opposées l'une de l'autre pour l'instant, ce qui ne facilite vraiment pas un accord commercial. Les négociateurs de l'UE souhaitent une seule négociation et une seule convention. Le principe du « level playing field » est en outre essentiel pour la délégation UE et va au-delà de ce qui est repris dans la plupart des conventions commerciales. Il s'agit d'éléments tels que la compétitivité, les normes et les règles pour les aides d'État.

Londres a par contre un modèle de dérèglementation en tête. De son côté, le RU souhaite principalement avoir accès au marché de l'UE.

Enfin, le RU pourra demander une éventuelle prolongation de la période de transition au plus tard le 30 juin 2020. On s'attend à ce que cette demande n'ait pas lieu vu qu'elle ne cadre pas avec le discours politique du Royaume-Uni.

L'avis des Affaires étrangères est de poursuivre les préparations d'un « no-deal ». Pour le moment, il s'agit surtout d'un exercice en vue de limiter les dégâts après le 1er janvier 2021.

POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Point d'action 1 : tenir le secteur informé des négociations Brexit et des attentes	Jeroen Sarrazyn, Kristof Vranckaert, en collaboration avec les Affaires étrangères	continu

Point 2 de l'ordre du jour : état de la situation concernant les

Recrutements

- Les recrutements par l'AGD&A sont pratiquement terminés, certainement en ce qui concerne les services de première ligne (362 des 386 fonctions Brexit sont remplies)
-

Zeebrugge

- Le test de résistance réalisé en octobre a démontré que le poste de contrôle frontière (PCF)¹ Zeebrugge peut traiter le flux souhaité des marchandises. Les délais d'attente n'étaient pas supérieurs à 90 minutes. Nous devons également tenir compte du fait qu'il s'agissait d'une simulation avec des marchandises Union.
- En raison de différents facteurs dans les ports étrangers, il y a eu beaucoup de trafic des pays tiers et vers ceux-ci en janvier et février. La douane considère cela comme une préparation réaliste au Brexit.
- Pour le dégazage des conteneurs, les heures de travail du prestataire de services ne correspondent pas aux heures auxquelles la vérification est possible. Les semi-remorques qui ne sont pas complètement fermés, un trafic important avec le RU, ne relèvent pas des procédures relatives au dégazage.

Autres points frontières

- Pas de nouvelle évolution, les préparations ont été faites. La pression supplémentaire sera assumée par la capacité augmentée de douaniers.
 - o Depuis quelques mois, un nouveau ACS est opérationnel au port de Gand
 - o Anvers a diffusé un whitepaper relatif au Brexit depuis le précédent SGT
- La Douane confirme que tous les points frontières seront impliqués dans l'élaboration des mesures

Flux logistiques

La Douane signale que l'importation de marchandises liées à la crise du COVID-19 a démontré que chaque maillon du processus logistique doit se dérouler facilement.

Forward Belgium demande une mention du statut dans PLDA lorsque des marchandises ont été sélectionnées pour un contrôle physique et le moment supposé où le contrôle commencera (procédure simplifiée).

La douane examinera en interne si ces mentions ont été autorisées par l'UE et si cela est techniquement possible.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Point d'action 1 : concertation interne AGD&A sur la mention du statut et les délais de contrôle dans PLDA	Werner Rens	Prochaine réunion

¹ Nouvelle dénomination des Postes d'inspection frontaliers (PIF)

Point 3 de l'ordre du jour : Communication en amont de la deadline

À la suite des deadlines précédentes, il y a déjà beaucoup d'éléments qui ont été communiqués. L'AGD&A attendra la décision le 30 juin et les initiatives y afférentes de la DG TAXUD.

Point 4 de l'ordre du jour : Pont terrestre : transport entre l'Irlande et les autres États membres de l'UE par le territoire du Royaume-Uni.

L'Official Control Regulation contraint les États membres européens à contrôler le trafic d'animaux et de produits d'origine animale qui passe par le territoire d'un pays tiers via le régime de transit de l'Union (T1/T2). Il y a la difficulté consistant en ce qu'aucune déclaration PLDA n'est envoyée puisque les marchandises sont couvertes sous le transit NCTS. Lors de l'introduction de marchandises phytosanitaires de pays tiers, la douane tient l'AFSCA au courant.

L'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) examine comment parcourir au mieux les formalités. Des entretiens sont en cours avec Port Community Systemen pour l'identification des marchandises. L'AFSCA fournit uniquement une assistance pour le développement de l'outil à Zeebrugge. Il n'est pas développé en interne mais par le Port Community Systems et vise spécifiquement le pont terrestre et le ro-ro.

DG Santé a confirmé qu'une mention est à l'ordre du jour dans TRACES. Une proposition de l'Irlande est d'adapter la législation européenne pour permettre des notifications électroniques alternatives, par exemple, via un PCS. De ce fait, les opérateurs ne devront plus utiliser TRACES pour les marchandises Union qui empruntent le pont terrestre.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Point d'action 1 : faire la clarté sur les formalités relatives aux animaux et aux produits d'origine animale qui empruntent le pont terrestre	AFSCA	permanent

Point 5 de l'ordre du jour : système tarifaire RU

Le RU a introduit un nouveau système tarifaire à l'OMD. L'industrie alimentaire insiste sur l'impact significatif que cela a sur le secteur en comparaison avec le marché intérieur, mais aussi avec les systèmes précédents que le RU a communiqués.

Il est à noter que le nouveau système tarifaire a cependant en général moins de barrières que le système utilisé par l'UE.

Divers

- Le projet de note relatif au transfert sous dépôt temporaire a été établi et sera envoyé après validation.
- Le secteur du transport reste demandeur de mesures pour grouper les MRN lors des envois de consolidation. Les PSC sont informés de la question. Ce point sera traité dans d'autres groupes de travail du Forum National.

La date envisagée de la prochaine réunion sera en septembre 2020.